



RUBRIQUES

L'édito du Maire
Travaux et projets
Quelques chiffres
Actualités
Services municipaux
L'état civil
Associations
Agenda

édito

Ce printemps, Salers a accueilli **plusieurs manifestations de portée nationale** :

- Le 23 mars, **une trentaine de sites remarquables du goût** se sont retrouvés à Salers pour tenir leur assemblée générale. L'ambiance conviviale et sympathique a laissé à tous les participants une très bonne image du village. **La viande Salers du Grand Pays de Salers a rejoint le classement des Sites Remarquables du Goût.**
- Du 20 au 22 mai, Les Plus Beaux Villages de France étaient de retour sur les terres de leur création, à Salers. Plus de 100 maires venus de toute la France ont participé à **L'assemblée générale**. Le dîner de gala samedi soir a rassemblé plus de 200 personnes invitées pour fêter les **40 ans de la signature de la charte des Plus Beaux Villages**. Le village de Tournemire, également labellisé était partenaire de cet événement couronné de succès.
- Le weekend suivant, toujours sous le soleil, **la Pastourelle** organisait plusieurs trails dont certains comptaient pour le championnat de France : **participation record** sur 2 jours, organisation rigoureuse et ambiance festive ! La municipalité félicite et remercie les organisateurs ainsi que tous les bénévoles pour leur engagement.
- Les 1^{er}, 2 et 3 juillet, **les Sites Remarquables du Goût** se sont tenus sur l'Esplanade de Barrouze. Ce rendez-vous incontournable a reçu le meilleur accueil.

Plusieurs manifestations culturelles ont également rythmé l'été : notamment l'exposition consacrée à l'artiste Rosa Bonheur, plusieurs concerts (à l'Église St Mathieu et à Barrouze), le Festival Éclat dans la cour de l'école, le gala de la SAGRANIERE, les interventions de l'Association du Patrimoine et les rencontres littéraires du livre

de Kells. L'amicale des parents d'élèves et l'association Salers Hauts Jardins n'ont pas oublié nos petits : Halloween, marché de Noël, chasse aux œufs, etc. Enfin les rendez-vous qui mettent à l'honneur notre Salers comme la **fête de la vache** le 3 août ou le **comice agricole** du 10 septembre rencontrent toujours un vif succès.

Cette saison touristique a bénéficié d'une très bonne fréquentation. Je remercie les agents municipaux pour leur engagement tant au camping que sur les parkings.

- Les travaux de **la rue du Beffroi** ont repris mi-novembre, le Coustil quant-à-lui est prévu pour 2023-2024.
- Dans le cadre des économies d'énergie, **l'électricité est coupée de 23h à 6h** sur la rocade et dans les lotissements. Le cœur du village restera éclairé.
- Le 2 novembre, en présence des autorités politiques, de Mme la Sous-Préfète, des infirmières et d'habitants du village, **le cabinet médical a été inauguré.**
- L'ouverture d'**une épicerie** est en projet pour le début de l'année.

Toutes ces manifestations, les travaux d'embellissement ainsi que la ré-ouverture des services de proximité mettent en avant le village, sa capacité d'accueil et son attractivité. Salers reste **un des principaux pôles touristiques du Cantal**, mettons en avant nos atouts sans oublier de défendre nos intérêts.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Jean-Louis Faure,
Maire de Salers



Salers et le Puy Violent



Concert The Finishers



Festival Éclat - Champ Libre



Comice agricole



Le manège enchanté

les travaux et projets

L'ÉQUIPEMENT

LE CABINET MÉDICAL ✓

Le cabinet médical situé au 6 de la rue du Couvent est désormais ouvert. Il a été inauguré le mercredi 2 novembre 2022 en présence d'élus et d'un certain nombre d'habitants. À ce jour, il est composé de deux salles pour consultations médicales.

La première tranche de travaux entamée en février 2021, s'est achevée en mai 2022 avec le revêtement de l'enrobé permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (entreprise Berghaud, Mauriac).



Les locaux sont occupés :

- Depuis avril, par les 4 infirmiers libéraux (anciennement, rue du Château à Salers)
- Depuis le 5 septembre, par les 3 généralistes de la Maison de Santé de St-Martin-Valmeroux (lesquels assurent des permanences sur rendez-vous).

Un contrat de bail professionnel rédigé par l'Etude SCP Christophe Dumont, Jean-Marie Boyer et Marie Rivière-Lavergne a été établi entre le bailleur (la municipalité) et les locataires, (infirmiers & médecins). Il est en cours d'étude pour signatures entre les parties.

NB : le plan du cabinet médical tel qu'il a été conçu, mais aussi la configuration des locaux de l'ancien collège permettent une extension de l'accueil médical lors d'une deuxième phase de travaux. Le rapprochement du kinésithérapeute (actuellement localisé dans un local communal du passage de l'abbé Gély) ainsi que la possibilité d'accueillir un autre professionnel de la santé (activité à déterminer) sont envisagés.

NOUVEAU VIDÉO PROJECTEUR ✓

La municipalité de Salers a investi dans un vidéoprojecteur professionnel en remplacement de l'ancien dans la salle des fêtes. La surchauffe (et donc la mise en sécurité intempestive de l'ancien) nuisait en effet fortement à son utilisation et au bon déroulement des réunions. AG Elec et les employés communaux en ont profité pour déplacer le support plafond du vidéoprojecteur, ce qui permet un meilleur remplissage de l'écran de projection.

- Investissement : 1800 €



WEBCAM ✓

Ce 28 avril, l'entreprise Viewsurf (leader de la Webcam Tourisme en France) en partenariat avec les entreprises AG Elec (pour la partie branchement électrique & raccordement internet) et SARL Guillaume Robert pour l'accessibilité par nacelle, ont procédé à l'installation d'une caméra fixe sur la cheminée du bâtiment communal du presbytère. La diffusion Live de la vue sur la place Tyssandier d'Escous à Salers est désormais consultable par les internautes sur le site internet de la mairie de Salers et sur le site internet de l'Office de Tourisme du Pays de Salers. Avec son réseau de partenaires TV unique, nous espérons que la vidéo et l'image de ce nouvel équipement

boosteront la promotion touristique du village de Salers. Il est à noter que deux jours après l'installation, l'image de la place Tyssandier d'Escous était diffusée sur TF1, lors de la présentation de la météo par Evelyne Dhéliat, apparition renouvelée le mercredi 1^{er} juin et le mercredi 2 novembre, jours de marché. De nombreuses autres diffusions (et sur d'autres chaînes) sont à venir...



- Statistiques du mois :
 - 5393 vues du 28/04 au 28/10 sur le site internet de la mairie de Salers.
 - 5792 vues du 28/04 au 28/10 sur le site internet de l'Office de Tourisme du Pays de Salers.

- Investissement : 2622,60 € (TTC) pour l'achat et l'installation + 1188 € (TTC) de forfait hébergement annuel.



les travaux et projets (suite)

L'ÉQUIPEMENT (SUITE)

SIGNALÉTIQUE ET ADRESSAGE ✓

Le chapitre de la signalétique et de l'adressage s'est enfin achevé l'hiver dernier avec la pose des dernières plaques de noms de rues et des derniers numéros de maison dans le bourg de Salers. Chacune de vos adresses est désormais référencée sur le site national des adresses qui recense l'intégralité des adresses du territoire pour les rendre utilisables par tous :

<https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/15219#15.75/45.138871/2.492824>

NB : pour les administrés des faubourgs de Salers qui n'ont pas encore posé leurs numéros en raison de difficulté matérielle, nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de mairie.

STATIONNEMENT ✓

Afin de répondre aux remarques faites par les automobilistes concernant les modes de paiement proposés par les horodateurs de stationnement de Salers (problèmes de monnaie), mais aussi alléger la gestion de la régie, la municipalité a investi dans le remplacement de quatre têtes d'horodateurs et l'achat d'un nouvel exemplaire. Ainsi, depuis juin, il est toujours possible de payer en espèces par pièces, mais aussi désormais par carte bancaire pour 1 horodateur sur 7, en sans contact par carte bancaire ou Smartphone pour 5 horodateurs sur 7, sachant qu'un seul parcmètre sur 7 continuera de fonctionner uniquement avec de la monnaie.

Toujours équipés de panneaux solaires pour six d'entre eux, ils continuent d'offrir une faible consommation électrique et, pour éviter les dysfonctionnements ponctuels liés à la saturation du réseau Télécom, le raccordement à un troisième opérateur a été mis en place.

NB : Pour rappel, le forfait journalier est passé de 3€ à 4€ pour les voitures et de 9€ à 10€ pour les bus depuis le 1^{er} janvier 2022 (28 avril pour la régie, le temps de paramétrer les bornes).

- La peinture de marquage au sol pour signalisation des places de parking à proximité du cabinet médical (PMR et professionnels de santé) a été réalisée dans l'été par l'entreprise Le peintre (Salers)
- Panneaux signalétiques : En parallèle, la municipalité a remplacé un certain nombre de panneaux signalétiques de stationnement vieillissants.

MARELLE ✓

Suite à un Conseil d'école, il avait été convenu qu'un jeu de marelle serait tracé au sol dans la cour de récréation de l'école de Salers. L'entreprise Le Peintre (Salers) est intervenue dans le courant de l'été comme initialement prévu dans la cour de l'école, mais aussi sous le préau de l'école, au camping municipal et dans la cité des Prés de Faure.

PANNEAUX DE SIGNALISATION SUR L'A75 (en cours)

Encore un peu de patience... Il y a des années que nous les attendons !

Salers va bientôt pouvoir célébrer l'installation de deux panneaux autoroutiers à son effigie sur l'A75. Une visibilité touristique qui manque à l'un des plus beaux villages de France. À 130 km / heure sur l'autoroute, les automobilistes n'ont pas les mêmes attentes qu'une salle d'exposition. C'est la place Tyssandier d'Escous et les cornes en forme de lyre de la vache Salers qui ont été retenues. Bernard Thevenet, graphiste, s'est chargé de les valoriser. Le visuel est désormais validé, nous attendons le bon à tirer...

- Investissement : 1 panneau payé par la commune, le second payé par le département. Montant exact à venir.



Maquette de mise en situation. Visuel non contractuel.

HORLOGE DU BEFFROI À L'HEURE ✓

Vous l'aurez sûrement entendu cet été, faisant suite à un orage, le Beffroi avait perdu toute notion du temps... L'entreprise Bodet Compagnaire (49) a dû intervenir cette fin d'été sur le campanile afin de changer le boîtier électrique endommagé par la foudre. Désormais tous les mardis, le Beffroi est à nouveau synchronisé grâce à l'antenne ALS 162 (fréquence de France Inter) qui utilise le signal émis depuis la commune d'Allouis en France. Ce signal est en effet la seule référence d'heure légale en France, ce qui garantit une précision horaire absolue...

- Investissement : 2000 €

les travaux et projets (suite)

LA VOIRIE

RUE DU BEFFROI – LE COUSTIL *(en cours)*

La mission d'étude des travaux de réfection de la rue du Beffroi a été confiée au bureau d'étude, « 2B maîtrise & concept » (Aurillac) et le suivi du chantier sera assuré par le groupement Vidal Amélie, ingénieur architecte paysagiste (46) et 2B maîtrise & concept.

Ce printemps 2022, l'utilisation du drone ainsi que les relevés de terrain ont permis de soulever la délicate question de l'écoulement des eaux de ruissellement et des eaux usées. Le diagnostic a amené à revoir l'étude en intégrant les passages du Coustil et de la Belle Hôtesse. En parallèle, lors de sa dernière visite, Anne-France Borel, Architecte Urbaniste de l'État a donné ses recommandations sur le surfacage de la rue du Beffroi et des deux passages latéraux. Les appels d'offres ont été lancés dès la rentrée de septembre.



La réunion publique du 30 septembre 2022 a présenté le projet et le rétroplanning des travaux aux habitants de Salers.

- Secteurs concernés :
rue du Beffroi, passage du Coustil, lieu dit Malprangère
- Début des travaux : 2 tranches :
 - 14 novembre 2022 (Le Beffroi et le haut du Coustil)
 - 2^e hiver (Le Coustil et Malprangère)
- Fin des travaux :
 - 1^{er} mai 2023 (1^{re} tranche)
 - 2024 (2^e tranche)
- Séparatif eaux pluviales et eaux usées : en parallèle du surfacage, il advient de mettre en place le séparatif entre eaux claires et eaux sales (encore inexistant dans ce secteur) et remplacer les canalisations en plomb, ce qui implique une intervention sur le domaine public mais aussi dans le domaine privé.

Estimatif du montant des travaux pour la commune de Salers:

- Le Beffroi : 246 834,90 € (HT)
- Le Coustil/ Notre-Dame : 173 882,49 € (HT)
- Malprangère : 48 313,71 € (HT)



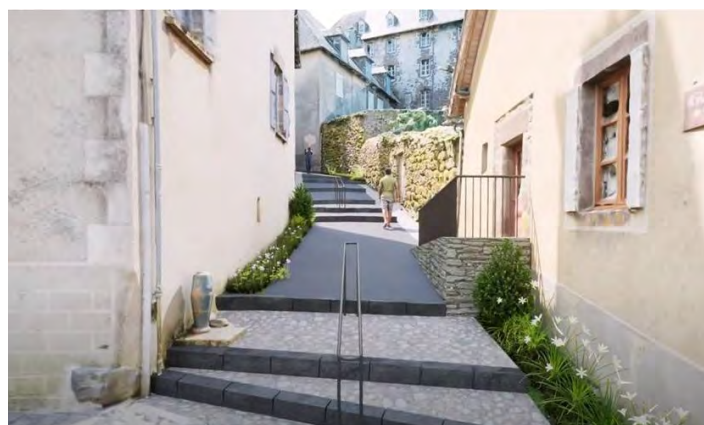
La Communauté de Communes du Pays de Salers et ACEDEAU gèreront la partie eaux usées et les interventions chez les privés. La commune de Salers gèrera la partie eaux de ruissellement et le surfacage. Il est à noter que 50 % des travaux seront subventionnés par Adour Garonne (travaux chez les privés & sur le domaine public - Le paiement de la facture d'intervention de la Communauté de communes chez les privés sera demandé qu'en 2024 c'est à dire après le versement de la subvention de l'agence de l'eau Adour-Garonne).

SURFACAGE :

- **Rue du Beffroi** : pavés identiques à ceux de la place Tyssandier d'Escous, avec fente au milieu de la rue pour évacuation de l'eau et installation de bandes structurantes.
- **Passage du Coustil** : des marches moins hautes, des seuils en calades (idem devant l'Office de Tourisme sur la place Tyssandier) en alternance avec de l'enrobé (à définir), du végétal, des rampes centrales d'escalier sur les parties calades, des garde-corps (sous réserve de l'avis de l'architecte des Bâtiments de France)
- **Passage de la Belle Hôtesse** : sol perméable (à définir), des calades le long des murs.

Les bornes à incendie seront remplacées par des bouches à incendie, plus discrètes, à proximité des éléments classés.

NB : pour visualiser en réalité virtuelle les aménagements envisagés : https://www.salers.fr/travaux-salers-cantal_fr.html



les travaux et projets (suite)

LA VOIRIE (SUITE)

RUES DE SALERS ✓

Comme les années précédentes, les rues de salers ont été remises en l'état ce printemps avec l'aide du Syndicat Intercommunal de Voirie de Mauriac.



CHEMINS PÉDESTRES ✓

- Ce printemps, les employés communaux ont procédé à l'élagage d'une grande partie du sentier pédestre de la **Montagnonne** (de Jarriges au camping, le chemin de Massou, La Peyrade dont le passage du Buzet) ainsi que les 3 parkings et le chemin communal des Bessades.
- Faisant suite à l'adhésion de la commune de Salers au Grand Site de France Puy Mary, **La Ronde de Salers** a rejoint l'espace trail du Puy Mary (circuit n° 62- 180 m de dénivelé - 7,3 km, durée entre 40 min et 1h30).

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

LA GENDARMERIE ✓

En prévision de l'arrivée de nouveaux gendarmes à Salers courant 2022, l'entreprise Le Peintre (Salers) est intervenue pour rafraîchir deux logements à la gendarmerie. Tous les logements sont désormais occupés soit un total de 6 gendarmes et leurs familles à qui nous souhaitons la bienvenue.

CAMPING MUNICIPAL *(en cours)*

Ce mois de septembre, l'organisme de contrôle ACEP s'est rendu au Mouriol-bas afin d'expertiser les lieux dans le but de renouveler le classement 3* du camping municipal (classement à renouveler tous les 5 ans). L'aménagement actuel du camping ne répond plus aux critères de classement. La liste de prescriptions préconise notamment la réfection du bloc sanitaire et du local d'accueil. David Chastain, architecte DPLG (Diplômé Par Le Gouvernement), a été mandaté par la commune pour chiffrer un peu plus précisément un projet de réfection envisagé pour 2024.

LE CLOCHER DE L'ÉGLISE ST-MATHIEU *(en cours)*

Le clocher de l'église fuit toujours. Le passage d'un drone le 10 mai dernier, en présence d'Anne-France Borel, Architecte Urbaniste de l'État, n'avait pas permis de déceler l'origine de la/les fuite(s) sur le clocher de l'église St-Mathieu. Depuis, la municipalité a fait appel à la garantie décennale et suivant les conseils de Mme Borel, la commune a pris un avocat. L'arrosage du toit de l'église à l'aide d'une nacelle en juillet a permis de mettre en évidence 4 entrées d'eau :

- le faitage de la lucarne
- les vitraux de la lucarne du beffroi (infiltration importante)
- l'abat-son de la salle intermédiaire (infiltrations importantes qui expliquent les dommages importants constatés en sous face de la voûte des tribunes)
- les vitraux des tribunes.

La SMABTP (mutuelle d'assurance spécialiste de l'assurance construction) propose de régler une indemnité de 4074,48 € TTC qui correspond au montant des travaux de reprise de joint sur toiture du clocher. En parallèle, une réunion est prévue entre la municipalité, monsieur Trabon architecte en charge des travaux initiaux, Paul Girard nouveau chef de service de l'UDAP Cantal (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine), la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et Chloé Maisonneuve-Gatiniol, avocate en charge du dossier. Le but étant d'échanger sur les devis de réfection reçus et les subventions susceptibles d'être attribuées.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-LORETTE *(en cours)*

L'appel aux dons en partenariat avec la Fondation du Patrimoine est désormais terminé. Merci à tous les donateurs qui ont soutenu cette première tranche de projet*.

- 114 donateurs ont permis de collecter 49 653 € (soit 23% de la somme à atteindre pour 4 tranches envisagées)
- Les dons d'entreprises ou de grands donateurs, ainsi que les aides accordées par la Fondation du patrimoine ou ses partenaires publics ou privés sont estimés à 35 000 €.

Depuis le 13 juin 2019, date de l'inauguration de fin de la 1^{re} tranche de travaux de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette (juillet 2018), le chantier est à l'arrêt. La municipalité a transmis les factures de la 1^{re} tranche de travaux et attend la régularisation du versement des dons collectés pour pouvoir envisager la 2^e tranche qui consiste à la reprise des structures et la mise hors d'eau de la façade.

* *Tranche 2 : massif occidental : mise hors eau de la façade - Tranche 3 : massif occidental, parties supérieures : restauration des couvrements des tours et des parements extérieurs - Tranche 4 : parements intérieurs.*

quelques chiffres

RECETTES	2021		2022
PARKINGS	129 510 €	↑	181 087 €
CAMPING	142 209 €	↑	155 425 €
LOYERS (JANV-NOV)	54 941 €	↑	77 933 €
PRODUITS DE SERVICE (JANV-NOV)	47 282 € *	↓	45 216 € *

Ces recettes servent à financer les frais de fonctionnement de la municipalité, par exemple : la cantine, les salaires, l'entretien du matériel, des bâtiments et des espaces publics, les soutiens aux associations locales, l'organisation d'événements, etc.



* Cartons + Terrasse + Cantine + Location de la salle des fêtes + Remboursement des frais de collecte + Marché + Manège

les actualités

DES NOUVELLES ?

RÉSULTATS DU RECENSEMENT

DE LA POPULATION 2022 EN DEC. 2024 !

« La commune de Salers a été recensée cette année ; les éléments de la collecte seront pour partie pris en compte dans le calcul de la population légale en vigueur dès le 1^{er} janvier 2023 qui sera la population millésime 2020. Les résultats de la collecte 2022 constitueront le chiffre de population légale 2022 qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2025 ».

Nicole THOMAS,
Cheffe de l'établissement de Clermont-Ferrand,
Direction régionale de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Voici quelques tendances issues de la collecte de recensement :

● Les logements ordinaires :

C'est Sandrine Lamouroux qui a été chargée de collecter les données dans les logements ordinaires de la commune.

- Le nombre de logements reste stable sur Salers par rapport au dernier recensement : 299 logements avec cependant moins de résidences principales (138), mais aussi moins de logements vacants (44). En revanche, si le nombre de logements occasionnels reste stable (26), on constate une augmentation du nombre de résidences secondaires (86). Reste à déplorer 5 fiches de logement non enquêtées en

résidences principales (FLNE), faisant suite aux refus de leurs habitants de participer à l'enquête obligatoire (sanctionnable par l'article 7 de la loi du 7 juin 1957).

- 253 bulletins individuels ont été comptabilisés (sans prendre en compte les FLNE et les communautés).
- Les réponses sur papier sont en forte baisse en raison de l'élément COVID-19 qui a quelque peu perturbé les modalités de collecte du recensement 2022. Ainsi, 91 % des résidences principales ont répondu par internet à Salers, dont 23 % avec l'aide du secrétariat de mairie.

● Les communautés

C'est l'Insee qui a pris en charge la collecte des communautés (gendarmerie et maison de retraite).

- 44 résidents ont été recensés dans les deux communautés. Auxquelles il faut ajouter :
- 9 personnes recensées demeurant dans 5 résidences principales situées dans l'enceinte de ces communautés.

La municipalité remercie chaleureusement la population sagraillère pour sa participation essentielle à l'étude et au fonctionnement de la vie du village. De ces chiffres découle en effet la participation de l'État au budget de la commune - Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

- La connaissance des statistiques permet de définir les politiques publiques nationales et locales.

Elle remercie également ses administrés pour l'accueil qui a été réservé à Sandrine lors de ses tournées et à Nadine lors de ses relances téléphoniques.

les actualités (suite)

DES NOUVELLES ? (SUITE)



LA CHAPELLE LIZET

Florence Zurutuza, artisan potier céramiste installée depuis 2009 au n°3 de la rue du Beffroi sous l'appellation de « le Pot Eau Feu » a émis le souhait d'arrêter son activité dès le mois de mai dans la chapelle Lizet. La municipalité souhaite maintenir un contrat de bail commercial avec installation d'un artiste ou artisan d'art qui y exercerait une activité à l'année... la municipalité s'est rapprochée de Cécile Rigall chargée des maisons d'artistes et artisans d'art de la Communauté de Communes du Pays de Salers et de Kévin Vimont en charge de l'accueil de nouveaux habitants sur le territoire du Pays de Salers pour aider dans la recherche d'un artiste ou artisan d'art susceptible de convenir à la configuration des lieux .

Pour candidater :
mairie.salers@wanadoo.fr



L'ÉPICERIE DE SALERS

Kévin Vimont, chargé de l'accueil de nouveaux habitants sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Salers, suit depuis ce printemps le projet de réouverture d'une épicerie à Salers. Le projet est en bonne voie. La disponibilité d'un local commercial (à l'année) dès l'automne et l'accompagnement d'un porteur de projet par la Communauté de Communes semblent de bonne augure pour Salers. La municipalité espère pouvoir vous annoncer une ouverture lors de l'édition du prochain journal municipal....

DES NOUVEAUX ?

DE NOUVEAUX ARTISANS, ARTISANS D'ART, ARTISTES ET COMMERÇANTS À SALERS...

- MJ Elec, Mathieu Jourdon – Artisan : électricien.
Infos pratiques : 39, rue Notre-Dame – Tél. : 06 44 26 52 52 – E-mail : mathieu-jourdon@orange.fr
- Covarel Paysage, Anthony Covarel – Artisan : entretien d'espaces verts et création.
Infos pratiques : 8, rue du Puy Violent, Les Prés de Faure – Tél. : 06 74 10 34 95 – E-mail : anthonycovarel@gmail.com – Facebook
- Conteurs d'Art, Cecilie Munro – Artisans d'art : collectif de 9 artisans d'art.
Infos pratiques : 17, rue Notre-Dame – Tél.: 06 77 40 50 56 – E-mail : conteursdart@gmail.com – Facebook
- Au Terroir du Cantal, Chantal Rouquier – Boutique : accessoires et produits alimentaires de la Marque du 15 : Cantal shop
Infos pratiques : 10, rue du Beffroi – Tél. : 06 72 06 61 35 – E-mail : chantal.rouquier@orange.fr – Facebook
- La Cabane de Jo, Patricia Chambon – Boutique : cosmétiques naturels et organiques & textiles
Infos pratiques : 40, rue Notre-Dame – Tél. : 06 81 59 68 83 – E-mail : patricia.chambon0088@orange.fr – Facebook

PERMANENCES DU CABINET MÉDICAL

SOINS INFIRMIERS

FRESSINIER Brigitte,
JOVIN Elisabeth,
GAILLARD Maxime,
ROBERT Mylène.

Ouvert : permanences au cabinet
tous les jours de 15h à 16h.
Soins à domicile
tous les jours sur RDV.
Contact : 04 71 40 74 33.

DOCTEURS GÉNÉRALISTES

LAURENT Pierre,
BIANCHI Vanessa,
DESGOUTTES Jean-Marc.
Ouvert : permanences sur RDV
uniquement.
- Dr Laurent :
lundi matin et vendredi matin.
- Dr Bianchi : jeudi matin.
- Dr Desgouttes : mardi de 9h20 à
11h40 et jeudi de 13h à 15h.
Contact : 04 71 69 23 38.

les actualités (suite)

DES NOUVEAUX ? (SUITE)

REPRISES D'ACTIVITÉS

● Aux Carrés de Salers

Pierre-Jean Tolosana & Guillaume Garcelon
Boulangerie / Pâtisserie / Biscuiterie.
Infos pratiques : 18, rue Notre-Dame
Tél. : 04 71 40 75 38

● Al País, Ambre et Camille Engledow

Élevage de porcs en plein air et transformation en charcuterie fermière - Présence sur le marché de Salers le mercredi matin.
Infos pratiques : Le Mouriol-Bas – Tél. : 04 71 40 27 26
Site web : www.ferme-al-pais.fr - Facebook

● La Diligence, Ludovic Lescurier

Bar & Restaurant – Vins & Spiritueux
Infos pratiques : 14 rue du Beffroi – Tél. : 04 71 40 75 39
Email : contact@ladiligence.com
Site Web : <https://www.ladiligencesalers.com/> - Facebook

PROCHAINEMENT

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ À SALERS

● Les Remparts Espace bien-être

Gaëlle Emounerie. Espace de 90 m² avec : bassin de nage à contre-courant, balnéo, douche sensorielle, hammam, sauna, possibilité de massages et soins (ouverture au 1^{er} décembre).
Infos pratiques : 32 avenue de Barrouze
Tél. : 04 71 40 70 33
Site web : salers-hotel-remparts.com - Facebook
E-mail : info@salers-hotel-remparts.com

RETROUVEZ TOUS LES COMMERCES & SERVICES DE SALERS SUR :

http://www.salers.fr/carte-interactive_fr.html

DES NOUVEAUTÉS ?

EXTINCTION

DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le but d'économiser de l'énergie et pour répondre aux obligations de l'État en la matière, il a été décidé de couper l'éclairage public des quartiers suivants :
- La Rocade Géraud Maigne
- Les cités : Le Foirail, Les Prés de Faure et Malprangère de Toussaint à Pâques de 23h00 à 06h00.
Cette période de test pourra être revue en cas de dysfonctionnement.



RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE SALERS

En début d'année, plusieurs commerçants / producteurs se sont manifestés à la mairie pour demander une place sur le marché hebdomadaire de Salers. Le règlement du marché a donc été modifié afin de définir les emplacements tout en favorisant les stands présents à l'année.

Par ailleurs, pour la sécurité des usagers, un arrêté municipal du 9 mai 2022 interdit désormais la circulation de véhicules motorisés sur les horaires du marché hebdomadaire du mercredi de 8h à 12h.

LE NOUVEAU RÉGLEMENT DU MARCHÉ EST TÉLÉCHARGEABLE SUR :
https://www.salers.fr/animations_fr.html

NAVETTES ESTIVALES

LIGNE 2 : SALERS – PUY MARY

Les lignes du volcan, un nouveau moyen de déplacement sur le Grand Site de France Puy Mary, Volcan du Cantal. Afin de permettre au plus grand nombre de limiter l'usage de la voiture lors de leurs déplacements, ce sont pas moins de 7 lignes de navettes estivales qui ont été mises en place cet été. Faisant suite à l'adhésion de la commune de Salers au Grand Site de France Puy Mary, 1 nouvelle ligne a donc relié Salers au Puy Mary et cette 1^{re} année de mise en place a enregistré un franc succès :

DU 15 JUILLET AU 28 AOÛT : 1992 PERSONNES ONT EMPRUNTÉ LA LIGNE 2 "SALERS < > PUY MARY"

NB : les vélos ne sont pas pris en charge, les chiens de 6 kg sont tolérés dans leur panier ou sac de transport – 1€50 par trajet, 1 correspondance autorisée et 4 rotations par jour – réseau financé par la Région et le Syndicat Mixte du Puy Mary avec appui de la Communauté de Communes du Pays de Salers pour la mise en place de cette nouvelle ligne.



les services municipaux

SERVICE ADMINISTRATIF

ACCUEIL

Le secrétariat de mairie est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00. Après-midi sur rendez-vous (fermé le mercredi après-midi). Tél. : 04 71 40 72 33.

E-mail : mairie.salers@wanadoo.fr - Site : www.salers.fr

BIBLIOTHÈQUE

UN ESPACE RENOUVELÉ MENSUELLEMENT

La bibliothèque de Salers bénéficie d'un renouvellement périodique d'ouvrages grâce à la Médiathèque du Conseil Départemental du Cantal. Des commandes de livres, CD, DVD, jeux et jouets, etc. sont disponibles sur le site internet www.culture.cantal.fr avec récupération directement auprès de Christine les mercredis matins de 9h à 12h à la bibliothèque située au 8, rue du Couvent.

Prochains passages de la navette de réservation : **mardi 10 janvier, 14 février, 21 mars.** Pensez à réserver !

Pour tout renseignement, Christine au 04 71 40 72 33

E-mail : bibliotheque.salers@gmail.com

COLLECTE DES DÉCHETS

PERTURBATION DE LA COLLECTE DES COLONNES DE TRI

Le camion assurant la collecte des colonnes de tri sélectif est en panne depuis plusieurs semaines, la collecte des recyclables a été interrompue mais devrait reprendre rapidement : le SIETOM a loué pour une durée de 1 mois un camion de collecte pour le tri sélectif hormis le verre qu'il faut donc continuer à stocker chez soi pour l'instant.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

● L'éco-organisme CITEO, organisateur du déploiement du geste de tri, a donné son accord pour la mise en œuvre de la simplification du tri sur notre territoire. À compter du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages ménagers iront dans le bac ou la colonne de tri jaune de collecte sélective.

● Une campagne de sensibilisation auprès des habitants sera déployée fin 2022 pour informer sur les nouveaux gestes de tri.



PERSONNEL COMMUNAL

CHANGEMENT DE SECRÉTAIRE

Le 8 juillet, notre secrétaire Nadine CAPEL était mutée à la mairie de St-Martin-Valmeroux. Après 8 ans de collaboration auprès du maire et des élus, de services rendus aux administrés et au personnel communal, elle a souhaité faire évoluer sa carrière en demandant une mutation professionnelle en toute discrétion. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions. C'est Mme Mélanie Magne qui lui succède depuis le 13 juillet après un mois de travail en binôme avec l'ancienne secrétaire pour faciliter la transmission de dossiers.

PERSONNEL MÉDAILLÉ

Vendredi 16 septembre 2022, Monsieur Le Maire de Salers et ses conseillers se sont réunis pour décorer Madame Andrée Apché pour ses 32 ans de service et monsieur Robert Garcelon pour ses 20 ans. Ils ont reçu respectivement la médaille de Vermeille et d'Argent.

A l'issue des remerciements effectués par Monsieur Le Maire, l'assemblée présente a partagé un moment de convivialité offert par la municipalité.



FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Philippe Vizet et Patrick Bonnaves, employés communaux, ont suivi ce printemps à St-Martin-Valmeroux, un stage de secourisme encadré par la Protection Civile et organisé par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

mémotri

À trier

Nouveau, tous vos emballages se trient !

Pour bien trier

- ↳ Pensez à bien vider vos emballages, inutile de les laver.
- ↳ Déposez dans le bac vos emballages en vrac, ne pas les empiler ou les mettre dans un sac.
- ↳ Séparez bien les différents éléments d'un emballage.

Tous les emballages en plastique

- ↳ Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes...



Tous les emballages en papier et carton

- ↳ Briques alimentaires, cartonnettes, boîtes, sacs en papier...



Nouveau



Tous les emballages en métal

- ↳ Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes alu...



À trier

Tous les papiers

Tous les papiers : journaux, livres, magazines, prospectus, catalogues, cahiers, enveloppes, impressions...



À trier

Tout le verre

Bouteilles, pots et bocaux bien vidés. Les bouchons et couvercles sont à déposer dans le bac jaune.



À jeter

Dans le bac gris, marron ou vert

En sac fermé : ordures ménagères, produits d'hygiène (mouchoirs, couches, protections hygiéniques, lingettes...), vaisselle cassée, éponges, petits objets en plastique...



À la déchetterie

Près de chez vous, une déchetterie vous accueille pour déposer vos encombrants, grands cartons, équipements électriques et électroniques, jouets, déchets verts, gravats, bois, textile, huile alimentaire, batteries...



Informations complémentaires

syttom19.fr
syttom19@syttom19.fr
05 55 22 61 30

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune



les services municipaux (suite)

L'ÉCOLE

DE MULTIPLES PROJETS !

« La classe de MATER/CP a travaillé autour d'un projet en Sciences et en Arts sur les ombres et la lumière. Ce projet a abouti à la création d'un petit théâtre d'ombres en partenariat avec l'école de l'innovation de Saint-Bonnet de Salers : créations de marionnettes et mise en scène d'une histoire.

Nous avons également accueilli dans la classe pendant toute une période trois adorables Bee-bot avec qui nous avons mené un travail autour de la robotique et une initiation à la programmation.

Enfin la classe des grands a participé à un projet pluridisciplinaire autour du Marathon de Paris ».

_ Aurore Baraillé Martin, directrice de l'école



PROGRAMME DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) PROPOSÉS AUX ÉLÈVES DE SALERS TOUS LES MARDIS ET VENDREDIS SOIRS DE 16H À 16H45 :

« Depuis le marché de Noël de décembre 2021, petits et grands ont travaillé ensemble, les jours de mauvais temps, sur une fresque monumentale en papier cartonné représentant leur potager idéal. Avec l'aide de divers arts plastiques, les apprentis artistes ont préparé ainsi, à leur façon, le terrain pour le potager de l'école... Dès la rentrée des vacances de printemps, les jours de beau temps, ils ont pu troquer leurs outils d'apprentis artistes pour ceux d'apprentis jardiniers. Ils ont alors appliqué leurs idées de semis & plantations de fleurs & légumes, germées pendant la période hivernale. Une activité de plein air qui est venue enrichir leur créativité pour terminer la fresque les jours de pluie ».

En parallèle, les écoliers ont bien évidemment travaillé sur le cadeau de la fête des mères et de la fête des pères.

Depuis septembre :

La sécheresse estivale n'a malheureusement pas épargné le jardin de l'école. La récolte de septembre était forcément décevante pour nos apprentis jardiniers... mais les années passent et ne se ressemblent pas, nous ferons mieux l'année prochaine !

Il est maintenant temps de préparer le marché de Noël du 11 décembre où nous vous attendons nombreux pour venir découvrir nos nouvelles créations.

_ Andrée et Sandrine, animatrices des TAP



l'état civil

DÉCÈS

- 26/01/2022 : Yvonne DAUZET, épouse MAGNE (était née le 5/09/1925)
- 18/04/2022 : Solange JARRIGE, veuve CHAUVET (était née le 24/01/1959)
- 23/06/2022 : Pierre MAGNE (était né le 9 mai 1947)
- 31/07/2022 : Eric DEVEZ (était né le 14 fév. 1960)
- 28/08/2022 : Colette YZORCHE, épouse LEMERCIER (était née le 22 sept. 1932)
- 1/09/2022 : François YZORCHE (était né le 14/04/1947)
- 17/09/2022 : Pierre SERIEIX (était né le 21 fév. 1935)

NAISSANCES

- Éthan CELARIER, né le 9 mai 2022, fils de Frédéric CELARIER et Habi SANOGO-CELARIER
- Marius BANCAREL, né le 23/05/2022, fils d'Antoine et Marion BANCAREL

MARIAGE

- Hervé CAPEL et Mme Véronique BUGEAT le 12 novembre 2022



les associations

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

D'ÂME QUIÉTUDE (nouveau 2022 !)

Yoga - Méditation - Nature

« L'objectif d'Âme Quiétude est de partager la connaissance et les bienfaits de la pratique du Yoga avec les personnes qui cherchent à se connecter avec eux-mêmes, à la nature et à leur communauté grâce à la conscience de soi et à la transformation intérieure. »

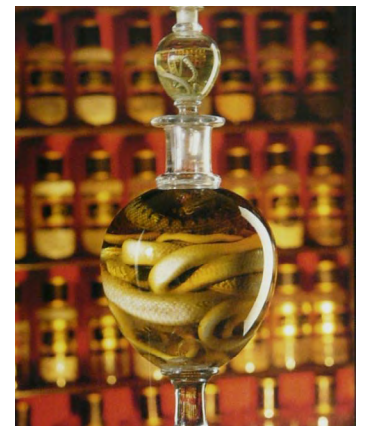
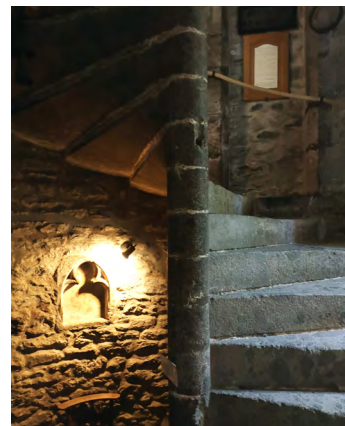
L'association a été créée par Sheryl Penafiel, équatorienne, guide touristique, traductrice et professeure trilingue de Yoga. C'est sa passion pour le bien-être et la communication qui l'a amenée à allier les deux dans ce projet, D'Âme Quiétude.

Les séances de yoga proposées se concentrent sur trois points principaux : le mouvement conscient du corps, l'amélioration de la qualité de la respiration et l'invitation à trouver une certaine quiétude dans notre esprit.

Les séances de Yoga en groupe se déroulent une fois par semaine le soir, et au moins une fois par semaine le matin dans une salle communale ou dans un des parcs du village, suivant la météo. On offre aussi la possibilité de séances privées à domicile sur rendez-vous».

– Shéryl Penafiel, Présidente de l'association

Calendrier mensuel et plus d'informations sur : www.damequietude.com. Réseaux sociaux : @damequietude.



LE MUSÉE DE SALERS

« Après deux saisons perturbées par la présence de la COVID, l'exercice 2021 laissait apparaître un bilan positif. Plus de 3000 visiteurs avaient alors été reçus dans cette ancienne demeure de Salers. Cette maison, dans laquelle nous sommes locataires, appartient au diocèse de St-Flour qui depuis, l'a mise en vente.

D'énormes travaux sont nécessaires notamment au niveau de la charpente et de la toiture ainsi qu'à l'intérieur.

Pour des raisons de sécurité, nous avons eu l'interdiction d'ouvrir le musée au public jusqu'à exécution des travaux.

À notre grand regret nous avons dû cesser notre activité en 2022... Pour combien de temps ... ? »

– Le bureau et
Michelle Célarier-Descoeur,
Présidente de l'association

les associations (suite)

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS (SUITE)

SALERS HAUTS JARDINS (nouveau 2022 !)

« L'association « Salers Hauts Jardins » a vu le jour en février. Le but de cette association est à la fois de promouvoir l'activité de jardinage en redonnant vie aux jardins qui ne sont plus cultivés, et de partager des moments de convivialité.

L'association dispose pour le moment de deux grands jardins qui n'attendent plus que leurs jardiniers ! Ces jardins étant très grands, nous allons les découper en plusieurs parcelles de taille variable. Certaines seront confiées aux jardiniers souhaitant cultiver leurs propres légumes, d'autres seront entretenues par les membres de l'association. Dans ces carrés collectifs, nous souhaitons cultiver des plantes mellifères pour favoriser la biodiversité locale (phacélie, bourrache, etc.), ainsi que quelques légumes faciles à cultiver. Cette année nous avons ainsi réalisé des semis de courges en tout genre qui ont été vendues sur le marché le 26 octobre dernier.

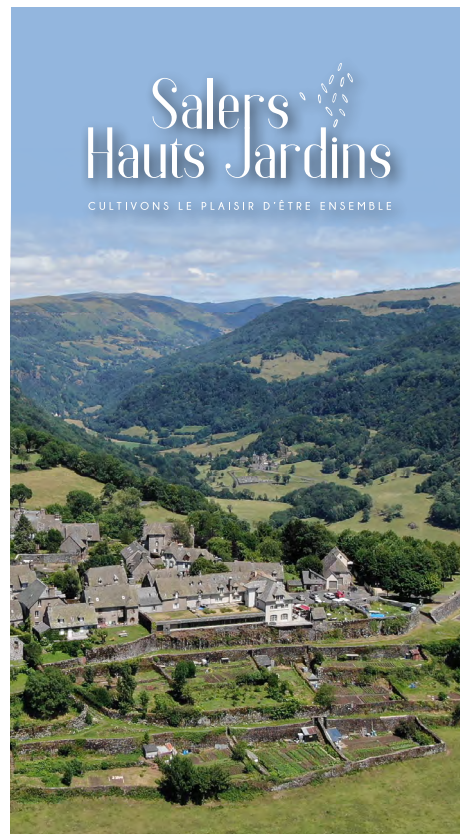
Par ailleurs, l'association compte organiser une ou deux animations dans l'année. Nous vous en tiendrons informés lorsque celles-ci seront officiellement programmées. Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous êtes donc les bienvenus ! Vous pouvez :

- Soit réserver un petit carré de jardin pour cultiver vos légumes.
- Soit venir participer à la vie de l'association et/ou à l'entretien des parcelles de l'association.

Dans les deux cas, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

- En remplissant un bulletin disponible sur le site de la Mairie de Salers (à déposer dans la boîte aux lettres dans le couloir de la Mairie)
- Via notre page Facebook – Salers Hauts Jardins
- En nous contactant au 06.71.31.63.32 »

_ Delphine Lescure,
Présidente de l'association



SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE SALERS

« L'association Sauvegarde du Patrimoine de Salers – dont l'activité a débuté en 2022 – publie tous les trimestres une « Chronique sagraillère ». Le premier numéro a permis de rappeler – grâce au linguiste Philippe Olivier – comment les « salernois » en français sont devenus les « sagrailliers » en auvergnat.

Le 26 février, nous avons commenté à la salle des fêtes plusieurs actes du XV^e au XVII^e issus du « livre des Luminiers », dont la transcription a été faite par Isabelle Combes. Le 30 avril, Marion Blocquet – Directrice des Archives du Cantal – a présenté le nouveau site internet de l'établissement et l'ensemble de ses ressources.

Le 18 juin 2022, pour marquer les journées de l'archéologie, nous avons exposé sur cinq panneaux – disposés à la chapelle Notre-Dame de Lorette – l'histoire de « la Tour carrée dite de Calvignet du château de Salers », de sa construction au XIII^e siècle à sa destruction en 1666.

Le dernier événement en date de l'association a été l'animation des Journées Européennes du Patrimoine par deux visites de l'église Saint-Mathieu de Salers assurées par Bertrand Jarrige et Isabelle Combes d'une durée d'une heure trente à deux heures le samedi 17 et le dimanche 18 septembre 2022.

Nous travaillons actuellement à faire aboutir le projet initié par Mme Féliès de remettre une copie de la pietà de l'église à son emplacement initial : dans la niche extérieure vide. »

_ Isabelle Combes, Présidente de l'association

Pour tout renseignement : salers.patrimoine@orange.fr
ou Isabelle COMBES : tél 06.73.95.16.15
<https://www.facebook.com/groups/4521996307929909>



les associations (suite)

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS (SUITE)

AMICALE LAÏQUE RPI SALERS, SAINT-BONNET ET SAINT-PAUL DE SALERS

« L'amicale laïque organise toujours des manifestations de manière à aider au financement de séjours et sorties scolaires. Pour l'année 2021-2022, nous avons pour la première fois organisé à la Toussaint une vente de fleurs (chrysanthèmes, bruyères) et de crêpes / gaufres (faites par les parents et grands-parents) lors du marché hebdomadaire de Salers. Ce fut un véritable succès ! Succès renouvelé d'ailleurs le 26 octobre cette année avec les mêmes articles.

Lors du marché de Noël du dimanche 12 décembre 2021, les exposants étaient certes moins nombreux, mais la buvette et le stand crêpes ont bien vendu, ce qui a permis à l'Amicale d'enregistrer un bénéfice tout à fait convenable. Nous espérons que ce 11 décembre, exposants et visiteurs seront au rendez-vous. La vente de muguet pour le premier mai a été malheureusement annulée faute de muguet.

Le vide-greniers du 27 août a pu se dérouler dans les rues de Salers cette année, pour le plus grand plaisir de la cinquantaine d'exposants et des chineurs venus nombreux.

Ce 31 octobre, l'atelier masques et sacs à bonbons a ravi la soixantaine d'enfants venus défiler pour Halloween dans la cité de Salers.

Prochain RDV avant le marché de Noël, c'est encore une nouveauté pour l'Amicale, une bourse aux jouets et aux vêtements organisée le dimanche 20 novembre à St-Bonnet-de-Salers.

L'ensemble de l'Amicale et les enfants de l'école vous remercient pour votre soutien lors de l'organisation de nos divers événements ».

_ Marie Martinez, Présidente de l'association



LA PASTOURELLE

« L'assemblée générale du 23 septembre dernier a permis de présenter tous les bilans de l'édition 2022. Malgré les nombreux soucis d'organisation événementielle post Covid, tous les records ont été battus :

- 5520 sportifs participants (sans compter les accompagnants)
- 95 départements (et des pays voisins) représentés
- Des records sportifs battus dans toutes les épreuves chronométrées (H et F)
- Des soirées festives réussies
- Encore plus d'animations musicales, gastronomiques, culturelles, sportives à Salers et les communes traversées
- Un budget de l'édition 2022 supérieur à 320 000 €
- Un large satisfécit de la part de la F.F.A. France Trail et des milliers de visiteurs
- Une forte publicité nationale pour Salers et le Cantal

Et, bien sûr, un investissement exceptionnel de tous les acteurs du territoire :

- Les collectivités locales et organismes publics : les 10 communes partenaires (dont Salers), communauté de Communes du Pays de Salers, Département Cantal, Région AURA, office de tourisme, syndicat mixte du Puy Mary
- Les partenaires privés locaux et régionaux : entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs.
- Et les... 440 bénévoles ».

_ Philippe Barrière, Président de l'association

PROGRAMMATION 2023

JEUDI 18 MAI

• VILLAGE TRAIL À SALERS

De 14h00 à 19h00, dans l'enceinte de l'établissement scolaire.

Retrouvez sur nos stands nos partenaires, des équipementiers, des courses, et de nombreux producteurs locaux. Restauration possible sur place.

• De 16h30 à 19h30 - Retrait des dossards

Salers, dans l'enceinte de l'établissement scolaire.

• 16H - Éveil Athlétique

Course enfants de 5 à 14 ans - trois distances suivant catégorie.

• 19H - Marché de producteurs

VENDREDI 19 MAI

• VILLAGE TRAIL À SALERS

De 6h30 à 19h00, dans l'enceinte de l'établissement scolaire.

Retrouvez sur nos stands nos partenaires, des équipementiers, des courses, et de nombreux producteurs locaux. Restauration possible sur place.

• De 6h30 à 19h00 - Retrait des dossards, Salers, dans l'enceinte de l'établissement scolaire.

• 8h00 - Trail du Grand Cirque : Trail long - 53 Km

Départ de Salers, Rue du couvent (D+ 2670m).

• 10h15 - Raid VTT - 60 Km

Départ de Salers à 10h00 Rue du couvent, départ officiel de St-Paul-de-Salers à 10h15 (D+ 1640m).

• 10h30 - Rando VTT - 35Km

Départ de Salers à 10h15 Rue du couvent, départ officiel de St-Paul-de-Salers à 10h30 (D+ 800m).

• 16h00 - La Buronnière (course féminine) - 10 Km

Départ de Salers, Rue du couvent (D+ 210m)

• 19h30 - Super Pasta : Sous chapiteau

SAMEDI 20 MAI

• VILLAGE TRAIL À SALERS

De 6h30 à 19h00, dans l'enceinte de l'établissement scolaire.

Retrouvez sur nos stands nos partenaires, des équipementiers, des courses, et de nombreux producteurs locaux. Restauration possible sur place.

• De 8h30 à 10h00 - Retrait des dossards

St-Martin Valmeroux, dans l'enceinte de l'ancienne école (mairie).

Randonnée Pays de Salers 15km.

• De 6h30 à 10h00 - Retrait des dossards

Salers, dans l'enceinte de l'établissement scolaire.

• 8h30 - Trail de la Pastourelle : Trail court - 32 Km

Départ de Salers, rue du couvent (D+ 1150m)

• 9h00 - Randonnée Pastourelle - 32 Km

Départ rue du couvent Salers (D+ 1150m)

• 10h00 - Course en relais 31 km (12,5 km et 18,5 km)

Départ de Salers rue du couvent. (D+ 840m) (Navette possible pour les relayeurs)

• 10h00 - Randonnée Pays de Salers - 15 Km

Départ de Saint-Martin-Valmeroux - Enceinte de l'ancienne école (mairie).

Retour par navette bus.

• À partir de 20h00 - Soirée de clôture

Apéritif concert animé par trois bandas du sud-ouest et repas festif de clôture avec l'orchestre « CORTO MALTESSE »

DIMANCHE 21 MAI

• Fête de la Transhumance à Saint Paul-de-Salers : accompagnez les troupeaux de vaches Salers à la montagne et retrouvez-vous autour d'un repas convivial à midi !

NOUVEAUTÉ ! CHALLENGE 3800

Participez aux deux épreuves de Trail 53km + 32km classement avec le temps cumulé des deux épreuves.

Limité à 50 places.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS



Ouverture des inscriptions sur le site internet
le 5 Novembre à 20h

www.lapastourelle.net



La Pastourelle

RANDO - TRAIL - VTT

PAYS DE SALERS



23^{ÈME} ÉDITION

DU 18 AU 20 MAI 2023



CONCEPTION & IMPRESSION OSMOSE COMMUNICATION - Cédric Pélissier - Membre NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

les associations (suite)

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS (SUITE)

LA PASTOURELLE (suite)

La Pastourelle ambassadrice du village de Salers : Ils ont répondu à l'appel ! Afin de donner un intérêt particulier pour les 40 ans de l'association des « Plus Beaux Villages de France », le Club Athlétique Belvesois a organisé un relais entre 5 Plus Beaux Villages de France en Vallée Dordogne.

Ce sont deux équipes de 4 coureurs bénévoles de l'association La Pastourelle qui ont représenté le village de Salers ce 22 octobre lors du relais de la Croisade en Périgord Noir » et ainsi participé au challenge des Plus Beaux Villages de France. Bravo à eux !



LA SAGRANIÈRE

« Danseurs, danseuses et musiciens ont véhiculé l'image de Salers et de la Haute-Auvergne cette saison.

À son actif : 18 spectacles de Jussac (15) à St-Chély d'Apcher (48) en passant par Riom-es-Montagnes (15).

Nous préparons d'ores et déjà la saison 2023. Toutes les personnes motivées pour pratiquer notre folklore et pour intégrer une association vivante, avec plein de rendez-vous conviviaux tout au long de l'année, sont les bienvenus ».

_ Georges Fabre,
Président de l'association
06 38 59 03 67



CANTAL QUEER GANG (nouveau !)

"Nous, Cristy et Joe, avons l'immense honneur, fierté et bonheur de vous informer de la création de l'unique association pour les personnes queers (LGBT+) du Cantal !

Nous avons à cœur de mener au mieux ce projet associatif et d'accueillir chacun et chacune de vous avec bienveillance et respect.

Nous espérons réussir à créer tout un écosystème d'entraide pour et par les personnes queers et nos allié.e.s.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux, Instagram et Twitter. Pour nous contacter, voici notre mail: assoqueercantal@mailo.com et notre portable : 07 65 85 81 77 !"



LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU PAYS DE SALERS

"La Société Historique du Pays de Salers honorera le centenaire de la mort du Colonel Pierre Albert Lapeyre en 2023.

En 2023, cela fera 100 ans que le Colonel Lapeyre, maire de Salers, sera décédé en exercice. Alors qu'il était officier en retraite, il fut rappelé sous les drapeaux lors de la mobilisation de 1914, fut placé sous les ordres du grand Lyautey au Maroc. Il survécut à son fils Charles, séminariste du diocèse de Saint-Flour, mort pour la France, dont le nom est gravé pour l'éternité sur le Monument aux Morts de la commune.

Ce sera l'occasion pour la SHPS de dévoiler une partie de la correspondance de guerre de la famille Lapeyre et de détailler également le parcours des soldats dont les noms auraient mérité une inscription sur le Monument aux côtés de leurs frères d'armes, soient parce qu'ils étaient natiifs du village soit parce que leur décès y a été retranscrit.

D'autres articles et anecdotes seront également publiés.

Ce travail sera dédié à la mémoire de François Yzorche dont la disparition précipite notre beau pays dans un lent silence".

Pour les informations, adhésion (10 €) et contact :
06 38 76 05 25 contact.shps@gmail.com

_ Cédric Tartaud-Gineste,
Président de l'association

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE SALERS

« Le président et les membres de l'Amicale remercient chaleureusement les habitants de Fontanges, Le Falgoux, Le Fau, St-Bonnet-de-Salers, St-Paul-de-Salers et Salers, pour l'accueil sympathique qui leur est réservé chaque année lors de la traditionnelle tournée des calendriers.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 8 janvier 2023 à 11h au Centre d'Incendie et de Secours de Salers (11, rue du Puy Violent – Les Prés de Faure – 15140 Salers), pour partager un verre de l'amitié et fêter ensemble l'entrée dans la nouvelle année.

Bonne année 2023 à vous tous, et prenez soin de vous ».

_ Olivier Laporte,
Président de l'association

agenda

2022

- **Tous les mercredis matins :**
Marché hebdomadaire – 8h à 13h,
place Tyssandier d'Escous.
- **Dimanche 11 décembre :**
Marché de Noël
10h à 17h à la salle des fêtes
et sous le préau de l'école,
4 et 10 rue du Couvent.
- **Vendredi 16 décembre :**
Spectacle de Noël de l'école
À la salle des fêtes, 4 rue du Couvent.
- **Samedi 31 décembre :**
Réveillon de la St-Sylvestre
20h à l'hôtel restaurant La Bastide du Cantal,
9 route du Puy Mary.

2023

- **Tous les mercredis matins :**
Marché hebdomadaire
8h à 13h sur la place Tyssandier d'Escous.
- **Samedi 7 janvier**
Vœux de la municipalité
18h à la salle des fêtes, 4 rue du Couvent.
- **Dimanche 8 janvier**
Vœux des sapeurs-pompiers
10h30 à la caserne, 11 rue du Puy Violent,
Les Prés de Faure.
- **Mercredi 11 janvier,**
Venez récupérer vos livres, CD, DVD, jeux et jouets,
et/ou œuvres d'art (...) préalablement réservés auprès
de la médiathèque du Conseil Départemental du Cantal
sur www.culture.cantal.fr
9h à 12h à la bibliothèque de Salers, 8 rue du Couvent.

- **Mercredi 15 février**
Venez récupérer vos livres, CD, DVD, jeux et jouets,
et/ou œuvres d'art (...) préalablement réservés auprès
de la médiathèque du Conseil Départemental du Cantal
sur www.culture.cantal.fr
9h à 12h à la bibliothèque de Salers, 8 rue du Couvent.
- **Dimanche 19 mars**
Commémoration du jour du cessez-le-feu en Algérie
11h au monument du parking de la route d'Aurillac.
- **Mercredi 22 mars**
Venez récupérer vos livres, CD, DVD, jeux et jouets,
et/ou œuvres d'art (...) préalablement réservés auprès
de la médiathèque du Conseil Départemental du Cantal
sur www.culture.cantal.fr
9h à 12h à la bibliothèque de Salers, 8 rue du Couvent.
- **Du samedi 29 avril au lundi 1^{er} mai :**
Salon des Sites Remarquables du Goût
Sous le chapiteau dans le parking de la salle des fêtes,
4 rue du Couvent.
- **Lundi 8 mai**
Commémoration de la fin de la Seconde Guerre
mondiale en Europe.
11h30 sur la place Tyssandier d'Escous pour rejoindre
le Monument aux Morts, 4 place Géraud Maigne.
- **Du jeudi 18 au samedi 20 mai**
La Pastourelle, 23^e édition
Stand de crêpes tenu par l'Amicale laïque
Salers St-Bonnet St-Paul.
- **Dimanche 16 juillet**
Brocante, 1^{re} édition
Sous le chapiteau dans le parking de la salle des fêtes,
4 rue du Couvent.
- **Samedi 26 août**
Vide-greniers
9h à 17h dans les rues de Salers.



Dates sous réserve de modifications. Retrouvez toutes les animations sur notre site internet.



Imprimé par Osmose Communication – Ne pas jeter sur la voie publique.

HÔTEL DE VILLE : 1, PLACE TYSSANDIER D'ESCOUS – 15140 SALERS

ACCUEIL DU PUBLIC : 2, PASSAGE PHILIPPE GARRIGUE – 15140 SALERS

Uniquement le matin, de 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi, sur rendez-vous les après-midi. fermé le mercredi après midi.

Téléphone : 04 71 40 72 33 - E-mail : mairie.salers@wanadoo.fr - Site : www.salers.fr - Facebook : [@mairiedesalers](https://www.facebook.com/mairiedesalers)

